

PARIS, le 21 DEC. 2005

DIRECTION DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE  
139, RUE DE BERCY  
75572 PARIS  
TÉLÉDOC 241

DIRECTION DU BUDGET  
TÉLÉDOC 241

MISSION DE MODERNISATION BUDGÉTAIRE  
*Affaire suivie par :* BRICE LANNAUD  
☎ : 01.53.18.86.91  
☎ : 01.53.44.69.92  
✉ : [brice.lannaud@drb.finances.gouv.fr](mailto:brice.lannaud@drb.finances.gouv.fr)  
N° MMB-05-4931

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET  
DE L'INDUSTRIE

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AU BUDGET  
ET À LA RÉFORME DE L'ÉTAT,  
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT,

à

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ET  
MINISTRES DÉLÉGUÉS

- Objet :** **Fiches de documentation des indicateurs figurant dans les projets annuels de performances.**
- Réf. :** Lettre circulaire du ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire du 23 mars 2005, relative à la préparation du projet de loi de finances pour 2006 dans le nouveau cadre budgétaire.
- P.J. :** Modèle de fiche de documentation des indicateurs.

La circulaire citée en référence, qui a servi de base aux travaux relatifs à la partie performance des projets annuels de performances (PAP) joints au PLF pour 2006, prévoyait l'élaboration de fiches de description détaillée des indicateurs, dont le modèle était fourni en annexe à la circulaire et est également joint à la présente note.

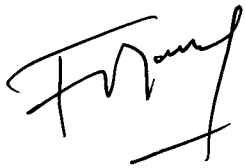
Ces fiches ne sont pas publiées dans les PAP, mais elles sont un complément essentiel à la bonne compréhension des modalités précises de définition et de construction des indicateurs retenus dans les PAP. A ce titre, elles sont un outil très utile pour les travaux d'analyse des indicateurs des PAP menés en particulier par le Parlement, la Cour des comptes et le Comité interministériel d'audit des programmes.

Par ailleurs, le contenu de ces fiches est indispensable pour la mise en place opérationnelle et le pilotage de la démarche de performance dans vos services. Ces fiches ont en effet pour objet de fixer, outre les modalités précises de définition des indicateurs, leur mode de collecte, le ou les service(s) responsable(s) de cette collecte et de la synthèse des données, la périodicité de la mesure, etc ... Il est souhaitable que ces fiches soient également élaborées pour les indicateurs retenus dans le cadre des budgets opérationnels de programme, lorsqu'ils sont différents de ceux retenus dans les PAP (indicateurs correspondant à des objectifs intermédiaires ou complémentaires). La maquette type de BOP comporte en annexe le modèle de fiche de documentation des indicateurs.

Compte tenu de l'utilité de ces fiches, il nous paraît souhaitable que vous les mettiez à disposition sur votre site intranet (voire internet) ministériel.

Nous vous remercions de bien vouloir également nous transmettre l'ensemble des fiches actualisées, relatives aux indicateurs des PAP des programmes vous concernant, sous forme électronique ([brice.lannaud@drb.finances.gouv.fr](mailto:brice.lannaud@drb.finances.gouv.fr) et [francois.riahi@budget.finances.gouv.fr](mailto:francois.riahi@budget.finances.gouv.fr)) ou à défaut sous forme papier, pour le 16 janvier 2006 au plus tard.

LE DIRECTEUR DE LA RÉFORME BUDGÉTAIRE,



**Frank MORDACQ**

LE DIRECTEUR DU BUDGET,



**Pierre-Mathieu DUHAMEL**

## FICHE DE DOCUMENTATION D'UN INDICATEUR

Indicateur	<i>Intitulé de l'indicateur</i>
Programme	<i>Nom du programme auquel il se rattache</i>
Action	<i>Nom de l'action à laquelle il se rattache (le cas échéant)</i>
Objectif/Catégorie	<i>Intitulé de l'objectif auquel il se rattache et catégorie de cet objectif (efficacité socio-économique/qualité de service/efficience de la gestion)</i>
Service responsable	<i>Nom du service utilisateur de l'indicateur pour le pilotage de l'action publique (maître d'ouvrage de l'indicateur)</i>

### Description de l'indicateur

Sous-indicateurs	<i>Le cas échéant, lister les sous-indicateurs</i>	
Unité de mesure	<i>%, jours, ....</i>	
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul et de parution de l'indicateur</i>	
Dernier résultat connu	Année :	Valeur :

### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de bases	<i>Distinguer le numérateur et le dénominateur en cas de ratio ; préciser le champ couvert : notamment, lorsque c'est opportun, les conventions de rattachement des données à l'exercice analysé</i>
Mode de collecte des données de base	<i>Mode d'obtention des données de base servant au calcul : Système automatisé de gestion et d'information (préciser lequel et les modalités de saisie) Comptages manuels (préciser les modalités) Enquêtes (préciser les modalités) [Annexer les documents internes qui définissent la procédure de collecte]</i>
Services ou organismes responsables de la collecte des données de base	<i>Préciser le(s) service(s) ou le(s) bureau(x) responsables de la production de la donnée ; le cas échéant, préciser le nom ou le type d'organisme extérieur produisant les données, les modalités de choix de l'organisme, le service responsable du choix et du contrôle du travail réalisé par l'organisme</i>
Service responsable de la synthèse des données	<i>Nom du service responsable de la centralisation des données collectées et de la production de l'indicateur national</i>
Validation de l'indicateur	<i>Le cas échéant : mode ou instance de validation de l'indicateur ; périodicité</i>
Mode de calcul	<i>Façon dont est calculé l'indicateur à partir des données de base (ex : formule paramétrique), en distinguant dans le cas d'un ratio, le numérateur et le dénominateur Si besoin : exemple de calcul</i>
Modalités de conservation des données	<i>Durée, règles et responsables de la conservation des données de base en vue d'un audit de celles-ci. [Annexer les documents internes qui définissent les modalités de conservation]</i>

Ré

### Modalités d'interprétation de l'indicateur

Limites et biais connus	<i>Préciser les limites et biais connus de l'indicateur et justifier le choix de l'indicateur malgré ses limites</i>
Modalités d'interprétation	<i>Si nécessaire, préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur</i>
Sens d'évolution souhaité	<i>A la hausse / à la baisse</i>

### Plan de construction ou d'amélioration de l'indicateur

Date de livraison de l'indicateur	<i>Donnée déjà disponible depuis (année) Ou : année de livraison prévue</i>
Plan d'amélioration ou de construction de l'indicateur	<i>Décrire les travaux prévus et leurs échéances en vue de construire ou d'améliorer le dispositif de collecte de l'indicateur</i>

### Commentaire

--	--